

Déclaration liminaire de la
FSU 74 au CDEN du 3 avril
2026



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Notre pays connaît une diminution importante de la démographie. Deux choix sont donc possibles : améliorer les conditions de travail et d'apprentissage, les salaires des agent-es ou baisser les moyens car les effectifs baissent. Malheureusement c'est ce dernier choix qui a été fait par les dirigeant-es politiques. C'est inacceptable ! La FSU dénonce ce choix dans notre pays où le taux d'encadrement est le plus faible d'Europe et encore plus dans notre département où le taux d'encadrement est un des plus faibles de France et où le nombre d'élèves dans le second degré continue à augmenter !

1891 suppressions de postes dans le 1er degré, 1365 dans le 2nd degré. L'amélioration du P/E telle que nous aurions pu l'espérer est empêchée par ces suppressions de postes alors même que dans le premier degré la moitié des créations ne se font pas devant élèves (postes PAS et autres). Il n'y aura pas non plus d'amélioration du remplacement malgré 1750 élèves sans enseignant-es en moyenne cette année.

Les changements sur l'école inclusive interpellent beaucoup également. Alors que des liens sont créés entre l'Education nationale et l'ARS, avec les PAS, les moyens attribués à l'école inclusive ne sont toujours pas au rendez-vous. On retire des enseignant-es face aux élèves pour leur confier des missions majoritairement administratives. De la même manière les conditions de travail des AESH sont largement dégradées avec des déplacements professionnels facilités pour l'administration au détriment de l'implication de ces collègues avec les élèves qu'elles accompagnent, augmentant les facteurs de risques psychosociaux. Et que dire de déclarations d'IEN disant que les AESH freinent l'inclusion des élèves, voire qu'elles font obstacle aux apprentissages des élèves. C'est une insulte à nos collègues AESH et une prise de position hors-sol par rapport aux difficultés que nous, enseignant-es, rencontrons dans nos classes. Les mêmes réflexions, à la fois négatives et hors-sol sont répétées sur les SEGPA, si bien que la question de « l'inclusion » hypocrite et sans moyens devient le premier sujet d'exaspération des collègues.

Nous avons toujours l'impression que le dialogue social est à la traîne avec la création d'une nouvelle circonscription, dans le 1er degré, sans que les organisations syndicales n'aient été consultées ou une circulaire mouvement publiée toujours avant les retours justifiés des organisations syndicales. Ceux-ci arrivent soit trop tard pour cette année, soit trop tôt pour l'année prochaine et ont entraîné l'envoi d'un erratum à toutes les collègues.

Depuis l'annonce des suppressions d'emplois dans les académies, les départements, les collèges et les lycées, il ne s'est pas passé une semaine sans une mobilisation pour dénoncer un second degré asphyxié par les politiques gouvernementales : grève académique ou locale, action lors des CSA académiques ou départementaux et lors des conseils d'administration avec des votes contre les projets de répartition... C'est la preuve de la détermination de la communauté éducative à batailler contre un nouveau mauvais

coup porté au 2nd degré ! Les effets des retraits d'emplois se font déjà sentir : suppression de divisions, augmentation des effectifs dans les classes, réduction de l'offre de formation, dégradation des conditions de travail avec plus de collègues sur plusieurs établissements.... Cette fuite en avant doit cesser. Moins d'adultes, c'est plus d'échecs !

Les conséquences du budget 2026 de l'Éducation nationale, adopté par 49.3, commencent à pleinement se faire sentir dans notre académie, notamment sur la préparation de la rentrée 2026 avec la suppression de 65 postes Second Degré, dont 105 dans les collèges ;

- une dotation inconnue à ce jour en AED et AESH, alors que les besoins d'accompagnement des élèves, en situation de handicap ou pas, sont criants et ont déjà conduit à des mobilisations à l'échelle d'établissements ou de départements ;
- aucune création de poste de Psychologues de l'Éducation nationale ayant vocation à être au contact des élèves de plus en plus en besoin de suivi et d'accompagnement pour leur orientation ;
- l'absence de moyen pour la difficulté scolaire (mais toujours plus de caporalisation avec le plan "collège en progrès").

Ce même budget conduit aussi à une restriction des moyens, qui entraîne :

- le gel annoncé du point d'indice pour la totalité de l'année 2026 dans un contexte toujours inflationniste ;
- l'impossibilité d'avancer sur des dossiers revendicatifs pourtant ouverts (dans l'académie, négociation d'une grille académique de rémunération plus avantageuse pour les AED ; création au plan national d'un corps de catégorie B pour les AESH...);
- des restrictions sur les budgets de fonctionnement, comme par exemple la réduction des crédits du Pass Culture, etc.

Enfin, La FSU s'inquiète de la montée en puissance des idées d'extrême droite dans l'espace public, avec un candidat aux municipales se déclarant ouvertement raciste. Cette inquiétude a toute sa place lors du CDEN car les idées d'extrême droite menacent l'école publique, comme nous pouvons l'observer avec la galaxie Stérin qui souhaite ouvrir un internat pour garçons, glorifiant les valeurs catholiques, nationalistes et masculinistes. Pierre-Edouard Stérin dont le bras droit a récemment été élu député en Haute-Savoie.

Compte rendu :

M. Bablon revient sur les créations de postes

- Ouverture des PAS : (35 au total dans le département soit 4000 élèves par PAS contre 6000 par PIAL avant) les coordonnateurs PAS ne feront qu'environ 20% de leur temps de travail sur l'administratif. Leur rôle sera de recevoir les familles afin d'accélérer les délais de réponse (une semaine maximum). Ils observeront aussi les séances de classe pour apporter des solutions aux problèmes rencontrés.
- 3 ouvertures d'ULIS
- 2 Enseignants référents gèrent les dossiers des élèves en situation de handicap : actuellement trop de dossiers, besoin de personnels pour accélérer les prises en charge
- professeurs inclusion : postes dans la classe (Annemasse, Annecy, Cluses). L'enseignant reste le temps nécessaire pour répondre à une situation compliquée. 2 nouveaux : Thonon et surement Annecy où la demande est très forte.
- UEMA : enseignant devant élèves
- référent mémoire citoyenneté : ce n'est pas pour faire la promotion de l'armée...nous est-il précisé
- CPD formation continue : pour accompagner nos nouveaux stagiaires dans le début du métier
- Chargé de mission DSDEN : pour gérer les faits établissements.

M. Le DASEN dénonce notre DL qui indique que la moitié des postes créés ne sont pas du « devant élèves ». Ou il y a 20 postes « hors la classe » mais c'est pour l'école inclusive. Il faudra veiller à ce que ces personnels gardent le contact, aillent dans les écoles.

Nous n'avons aucune visibilité sur la mise en place des PAS car on ne peut pas comparer à l'expérimentation faite cette année (Rumilly par exemple) qui ne fonctionnait pas de la même manière. Il faudra faire un bilan de ce changement à la fin de l'année scolaire 2026-2027.

On a la sensation que les moyens sont mis en place pour le 1^{er} degré mais peu d'aide pour le second degré. Les difficultés grandissent dans le second degré et les collègues sont à bout de souffle : il faut mettre davantage de « médico-social » dans nos collèges.

M. Bablon dit que les PAS apporteront des solutions plus rapides et durables.

Les formations « de qualité » sont nécessaires pour aider les collègues à avoir des solutions face à l'inclusion.

VOTE contre les moyens pour le premier degré à la rentrée 2026

Dans le second degré 95 élèves de plus sont attendus en collège. Hausse de 1,5 ETP par rapport à la rentrée 2025 (soit la création de 4 postes dont 3 d'ULIS)

Collège « en progrès » : accompagner les collèges dont les résultats au DNB en maths et français sont très faibles (en dessous de 8). 6 collèges en Haute-Savoie. Chacun de ces établissements ont eu 12h de dotation en plus. Ils sont prioritaires sur les remplacements, les formations.

Bilan politique sportive : dotation en baisse avec la suppression de sections sportives. Ces heures doivent maintenant être prise en charge sur les marges des établissements.

M. Bablon suggère de saisir le recteur à ce sujet.

Le SNEP-FSU indique qu'ils sont être reçus en audience.

Pour info, VOTE CONTRE les moyens attribués à la rentrée 2026 lors du CSA-SD 2nd degré